



**DATE DE PUBLICATION : 12 DECEMBRE 2025**

**La Directrice Départementale**

**Délégation de signature donnée par la directrice départementale du Vaucluse au responsable du service des entreprises d'Avignon**

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, directeur régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 9 septembre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Michaël HEBRARD**, responsable du service des entreprises d'Avignon, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Entreprises de la zone de regroupement Avignon-Digne-Gap.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Michaël HEBRARD**, délégation est donnée à **Madame Hanaé KHALIJ**, son adjointe, dans les mêmes conditions.

Fait à Avignon le 8 juillet 2025

Christine GORD